



Circulaire N° 25

Fédération des personnels des services publics et des services de santé FORCE OUVRIERE 153 - 155 rue de Rome 75017 PARIS
☎ 01 44 01 06 00 - ✉ fo.sante-sociaux@fosps.com - fo.territoriaux@fosps.com 🌐 www.fosps.com - www.fo-publics-sante.org

Elections Professionnelles Fonction Publique Hospitalière CTE/CAP 4 Décembre 2014

J - 36

UNE JUSTE PREMIERE RECONNAISSANCE POUR LES 80 000 ASHQ

ADRESSE A TOUTES NOS STRUCTURES
« Services de Santé »

Chers Camarades,

Nous vous adressons cette circulaire très importante dans le cadre de la préparation de nos Elections Professionnelles.

ENFIN : Le Ministère répond positivement à une revendication FO que nous portons inlassablement depuis 2 ans.

Un projet de décret est inscrit à l'ordre du jour de la commission des Statuts du 5 novembre 2014 et du Conseil Supérieur de la Fonction Publique hospitalière du 14 novembre 2014.

Création d'un grade d'avancement pour les ASHQ.

Cette revendication que nous portons depuis 2 ans connaît enfin une réponse positive.

Le corps des ASHQ aura 2 grades après l'adoption de ce texte.

- ASHQ de classe normale = Echelle 3
- ASHQ de classe supérieure = Echelle 4

Pourront être reclassés en classe supérieure les ASHQ de classe normale au 5^{ème} échelon et ayant 6 ans d'ancienneté dans le corps.

A nous maintenant de négocier un ratio promu/promouvables de haute qualité, nous allons exiger d'ailleurs un ratio accéléré pour les 3 premières années de ce reclassement.

Nous vous joignons en annexe le projet de décret, ne pas le diffuser en l'état, par contre vous pouvez donner l'information le plus largement possible.

Nous vous adresserons une circulaire spécifique sur le décret quand il aura été adopté par la Commission des statuts du 5 novembre 2014 et le Conseil Supérieur de la Fonction Publique hospitalière du 14 novembre 2014.

Par contre, vous pouvez indiquer aux ASHQ que les revendications FO, nous les obtenons à force de conviction et d'opiniâtreté.

Bon courage à toutes et à tous.

Amitiés syndicalistes.

Le Secrétariat Fédéral

Le 28 Octobre 2014